

Madame, Monsieur le Maire,

Le 11 septembre 2018, des changements de fréquences de la TNT ont été réalisés dans votre commune, afin de libérer une partie de ces fréquences pour améliorer le déploiement du très haut débit mobile dans votre territoire (la 4G et, à terme, la 5G).

Suite à ces opérations et malgré une bonne couverture TNT de la zone, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a été saisie par quelques téléspectateurs rencontrant des difficultés pour retrouver l'ensemble de leurs chaînes de télévision malgré une recherche et mémorisation des chaînes. Des mesures de terrain ont été réalisées par nos services et ont conclu au fait que ces perturbations peuvent être résolues par l'intervention d'un professionnel afin d'adapter l'antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif à la TNT (réception par satellite, ADSL, fibre optique ou câble).

Dans ce cas, les téléspectateurs concernés de votre commune peuvent bénéficier du **dispositif d'aide à la réception mise en place par l'Etat**, sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité. Une aide financière allant jusqu'à 250 euros TTC peut leur être accordée pour réaliser ces travaux.

Celle-ci est attribuée sans conditions de ressources, pour les téléspectateurs en résidence principale, recevant exclusivement la télévision par antenne râteau. La facture ainsi que l'attestation de travaux sont nécessaires à son attribution.

Ces aides sont disponibles jusqu'au 11 mars 2019. Pour en faire la demande, les téléspectateurs doivent se rendre sur l'une des plateformes de l'ANFR, qui gère ce dispositif :

- soit en appelant le **0970 818 818** (appel non surtaxé) ;
- soit en se rendant sur **le site de demande d'aide financière** en ligne :

<https://aide-financiere.recevoirlatnt.fr>

Sur un sujet aussi important pour leur quotidien que la réception de la télévision, vos concitoyens peuvent vous interroger sur ces aspects. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous informer en premier lieu afin que vous disposiez des éléments et d'une solution à leur apporter.

Le service communication de l'ANFR